

**LE COMITÉ DE DÉFENSE CONTRE L'IMPLANTATION DES MINES D'URANIUM** du périmètre de Moncontour, réagissant à l'attentat commis fin décembre contre un pavillon de la C.O.G.E.M.A. à Neulliac (Morbihan), « **conteste formellement l'utilisation qui est faite de moyens d'action violents contre l'implantation de mines d'uranium** » et dénonce l'exploitation qu'en a fait la C.O.G.E.M.A. Pour ce comité, « **il existe bien d'autres moyens (mobilisation sur le terrain, recours en conseil d'État, sensibilisation de la population et des élus, exposé des dangers) pour faire en sorte que notre région ne soit pas transformée en taupinières** ».

Mardi 02.01.85

L'attentat de Neulliac

Mardi 02.01.85

## La COGEMA condamne et invoque le droit et l'intérêt général

PONTIVY. — « **Nous sommes une société de droit privé qui fonctionne comme toute société de ce type. Notre client c'est l'Etat et la COGEMA intervient en fonction des objectifs qui lui sont fixés par les pouvoirs publics. Les violences stupides dont nous sommes l'objet sont inadmissibles et intolérables** ». Ainsi s'est exprimé à Neulliac (Morbihan) lundi après-midi M. Vastel, directeur des relations publiques de la COGEMA, lors de sa conférence de presse qui a suivi l'attentat perpétré vendredi matin contre cette société dans cette commune.

M. Vastel, comme M. Carré, chef de mission de la COGEMA et trois autres responsables de la société, ont tenté ainsi de faire comprendre que la COGEMA n'avait pas à faire les frais de choix politiques tout en rappelant les opposants aux recherches d'uranium à une attitude plus responsable. Reprenant à ce sujet les termes du communiqué du Comité de coordination anti-uranium du Centre-Bretagne, (« **qui sème le vent récolte la tempête** ») M. Vastel a voulu de toute évidence

culpabiliser tous ceux qui pour diverses raisons s'opposent aux recherches d'uranium.

« **Nous sommes dans un Etat de droit, nous agissons selon le droit et un certain nombre de personnes ont la charge de son application...** »

« **Un conseil municipal n'a pas compétence pour changer le droit, il doit en être au contraire le garant** ».

Rappelant alors que les municipalités « anti-uranium » font surtout une opposition politique, M. Vastel a souligné qu'il était « **indifférent pour per-**

**sonne de payer l'électricité moins cher en France qu'ailleurs** ».

**Intérêt général et intérêts particuliers**

Si la sérénité, la logique et l'économie ont trouvé leur compte dans ces explications, il a été plus difficile pour M. Vastel de persuader son auditoire d'une vingtaine de personnes (journalistes et membres d'associations) que l'intérêt général des Bretons et des Français passait par l'exploitation des recherches d'uranium « **qui garantissent à la France une indépendance énergétique de vingt ans** ».

« **Il se peut que l'intérêt général soit parfois en contradiction avec des intérêts particuliers et il appartient alors aux élus locaux de faire des choix en fonction de l'intérêt général** ».

Rappelant ensuite que l'intérêt général était déterminé par le gouvernement M. Vastel s'est démarqué de l'Etat en se refusant « **à porter des jugements sur ses choix** ».

## Après l'attentat de Neulliac Lundi 31.12.84

### Le comité de liaison anti-uranium dit « non à la logique du désespoir »

PONTIVY. — C'est assez tardivement que le comité de liaison anti-uranium du Centre-Bretagne s'est manifesté auprès de notre

rédaction pour se désolidariser de l'attentat commis à Neulliac contre la C.O.G.E.M.A. Mais en refusant un amalgame avec « la logique du

désespoir », le comité de liaison anti-uranium du Centre-Bretagne n'en reste pas moins très ferme envers la C.O.G.E.M.A., comme nous l'a dit dans les lignes qui suivent M. Dalbot, président de ce comité de liaison.

« **Le comité de coordination de défense contre l'implantation des mines d'uranium refuse tout amalgame avec ce type d'action issu d'une logique du désespoir. Notre logique est celle de la durée, de la sérénité, de l'action de masse au grand jour.**

« **L'événement aujourd'hui pour nous dans le Centre-Bretagne est de voir un 5<sup>e</sup> conseil municipal, le 12<sup>e</sup> en Bretagne (celui de Trémargat, dans les Côtes-du-Nord), demander aux populations de s'opposer résolument aux travaux de recherches. Que la C.O.G.E.M.A. n'en profite pas pour nous donner des leçons de démocratie.** »

Rappelant alors rapidement que les différents comités anti-uranium ont tenu 70 réunions publiques, que 12 conseils municipaux sont contre les recherches d'uranium, que 30 conseils municipaux ont pris une position de repli et que 100 élus sont contre, M. Dalbot précise que la C.O.G.E.M.A. n'a tenu que deux réunions en Bretagne, une à Saint-Brieuc, à l'initiative du préfet, et une autre à Lorient.

« **Ce serait avoir la mémoire courte, continue M. Dalbot, que d'oublier que toutes les enquêtes ont été faites dans le mépris total des populations et sans même prévenir les élus. Qui sème le vent récolte la tempête. Cette façon d'agir de la C.O.G.E.M.A. est toujours la même... Nous rappelons à la population qu'elle doit rester vigilante et continuer à s'imposer à l'occupation de ses terrains.** »

### La COGEMA pour la transparence

C'est de la même façon que M. Vastel s'est ensuite refusé de juger la manière dont les informations sur les permis de recherches étaient faites par les collectivités locales.

« **Nous fournissons l'information aux préfets et aux élus locaux. S'ils choisissent de s'opposer résolument aux travaux de recherches, nous n'en sommes pas responsables** » a encore dit M. Vastel qui a souhaité que se développent les contacts entre la COGEMA et la presse.

« **Nous n'avons rien à cacher, nous sommes pour la transparence et il faut en finir avec les vieux procès d'intentions, la confidentialité et les vieilles chimères** », a-t-il conclu en refusant également de dramatiser l'attentat de Neulliac.

« **Deux pains de plastic posés par quelques individus, ce n'est pas la guerre mais en s'opposant à nos recherches, on en arrive à de nouvelles actions de ce genre** ».

**B. LE DILOSQUER.**

**UNE CENTRALE NUCLEAIRE EN BRETAGNE... POURQUOI ?** C'est le thème d'une conférence débat qui aura lieu le jeudi 24 janvier à 21 h, salle Masséna, maison des... 0

## 56 - Morbihan

### Faits divers

## ATTENTAT DE NEULLIAC

### Le comité information uranium de Bubry Quistinic réagit à son tour

Les bureaux de la COGEMA ont été endommagés par un attentat revendiqué par l'A.R.B.

Le « Comité information uranium » Bubry Quistinic, dont le but est d'informer et de lutter contre l'implantation de mines d'uranium ne peut reprendre à son compte de telles méthodes.

Mais il ne faudrait pas que la COGEMA profite de cet acte symbolique pour inverser les rôles.

La violence reste du côté de la COGEMA, premier maillon de la chaîne qui aboutit aux bombes atomiques.

La violence c'est aussi : le démantèlement des exploitations agricoles ; la fuite des industries ; la pollution des eaux ; l'atteinte des nappes phréatiques ; les risques de cancers ; la dégradation des sites...

La violence c'est encore l'absence de concertation et d'information.

Pour notre part, nous continuerons de dénoncer les dangers liés à l'implantation des mines d'uranium en Bretagne.

Ouest France -

## CE QUE L'ON VOUS CACHE SUR L'URANIUM

Le 31 juillet 1982 le Premier Ministre publie une circulaire envoyée aux Commissaires de la République, qui a pour but d'améliorer la publicité sur les études d'impact et la procédure des enquêtes publiques.

### DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Rien n'a changé mise à part la présence d'un dossier et d'un registre d'enquête dans chaque mairie. L'étude est toujours aussi succincte : aucune notice d'impact économique, social, écologique, n'est faite.

De plus, ce dossier n'est connu que de très peu de personnes, des conseillers municipaux des communes concernées n'étant eux-mêmes pas au courant.

Nous demandons qu'une étude réelle sur les conséquences qu'entraînent sur la région la recherche et l'exploitation de mines d'uranium soit faite par des organismes indépendants du pouvoir et de la CEA.

QUAND IL S'AGIT DE L'AVENIR D'UNE REGION ET DE SA POPULATION, AUCUNE PRECAUTION N'EST SUPERFLUE.

Des risques importants existent :

### 1 - L'EAU

Traversant les sites miniers, sa teneur en radioactivité augmentera. Quand on sait que les demandes de permis de recherche touchent tout le Centre Bretagne, par le biais :

- du canal de Nantes à Brest
- de l'Aulne
- du Blavet
- de l'Ellé
- du Scorff,

ce sont les villes de Quimperlé, Lorient, Pontivy, Carhaix, St Brieuc, Lannion, Guingamp, Quintin, Loudéac, Lamballe, St Malo, etc. qui seront touchées.

Dans le périmètre de ces mines, les sources, nappes phréatiques seront asséchées suite aux forages.

### 2 - L'AIR

Le gaz Radon, 9 fois plus lourd que l'air, une fois évacué de la mine (dans la mesure où on y arrive), se propage longtemps au gré des vents dominants. Au bout de quelques jours, il retombe, transformé en polonium, et est extrêmement dangereux.

Aucun service français ne s'est soucié de ces problèmes, la seule étude réalisée autour d'une installation américaine montre une carte de fréquence des CANCERS qui reproduit la carte des vents.

### 3 - LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

La pollution radioactive de l'eau et de l'air souvent diffuse au départ, se concentre dans les organismes vivants aussi bien végétaux qu'animaux. On trouve de fortes concentrations de radium dans le lait et ceci dans un rayon de 10 km. C'est encore plus vrai pour les légumes et les poissons qui peuvent concentrer le radium jusqu'à respectivement 100 fois et 10.000 fois. Sans parler des risques pour la population locale, en particulier les enfants (le radium prend la place du calcium dans la constitution du squelette).

### 4 - L'ENVIRONNEMENT

La création de mines entraînerait la défiguration de certains sites, des nuisances sonores.

### 5 - EMPRISE FONCIERE

Des exploitations agricoles seront amputées de dizaines d'hectares. Combien d'entre elles disparaîtront ?

URANIUM = DANGER

---

Les pollutions radioactives (par l'air, par l'eau, par la chaîne alimentaire) viendront s'ajouter à la radioactivité naturelle, augmentant ainsi les risques de CANCERS et de MUTATIONS GENETIQUES. L'effet à long terme le plus grave des produits de décomposition de l'URANIUM est la destruction combinée de la réserve de gène et de biosphère.

Les humains doivent s'attendre à avoir des enfants physiquement moins capables qu'eux de surmonter ces poisons, alors que ces poisons augmentent dans l'environnement. La descendance qui a subi une atteinte génétique est environ 12 fois plus susceptible d'être atteinte de nouveau que ne l'étaient ses parents.

POUVONS-NOUS ACCEPTER CELA ?

---

LE DEVELOPPEMENT DU NUCLEAIRE EST-IL NECESSAIRE ?

---

« Tout nucléaire », slogan dépassé

## E.D.F. pense au charbon pour l'an 2000

Sauf une forte réduction du coût des réacteurs, E.D.F. pourrait être amenée à « une révision déclinante » du programme des surgénérateurs : c'est ce que déclare, en substance, dans une interview au Monde, M. Pierre Delaporte, président d'E.D.F.

Les performances économiques des réacteurs à neutrons rapides - surgénérateurs - restent éloignées de ce qu'E.D.F. espérait : une centrale à peine plus chère qu'une centrale classique. Or, reconnaît M. Delaporte, le coût de ces réacteurs est le double des autres.

En outre, la perspective d'une pénurie d'uranium s'est éloignée au-delà de trente ans : la filière surgénérateur perd donc une partie de son

avantage et de son caractère d'urgence.

A l'horizon 1990, constate M. Delaporte, la France, dont l'électricité est à 75 % d'origine nucléaire, disposera de cinq tranches nucléaires d'avance. Ainsi, de façon théorique, E.D.F. devrait s'abstenir de commander des centrales durant trois ou quatre ans. Mais il n'est pas possible de « mettre l'industrie nucléaire en état de perte de vitesse ».

M. Delaporte indique par ail-

leurs que les effectifs d'E.D.F. vont baisser « un peu partout » notamment « dans le secteur de la construction des centrales » mais aussi du fait des progrès de la productivité. « Nous ne licencions pas, nous jouerons sur les départs naturels », ajoute-t-il.

« Le tout nucléaire » : une formule un peu dépassée reconnaît le président d'E.D.F. qui révèle que l'entreprise réfléchit à la « centrale au charbon de l'an 2000 » qui devra être « rigoureusement non polluante ».

## Recherche d'uranium sur Bubry-Quistinic Les opposants remontent au créneau

On croyait l'affaire enterrée, faute de combattants. C'était bien mal connaître le comité d'information sur l'uranium de Bubry-Quistinic qui s'est réuni vendredi soir chez « Ty Mimile ».

Une vingtaine de personnes assistaient à cette assemblée, provoquée par l'inquiétude d'agriculteurs du nord de Bubry, revoyant dans leurs parages personnel et matériel de la COGEMA, la société responsable de recherche de minerai d'uranium sur le secteur.

L'affaire ne date pas d'hier. Dès 1985, plusieurs actions d'envergure avaient été menées lors des déterminations des zones dites de « permis de recherches ». C'était le temps où fleurissaient les fêtes anti-uranium. Depuis, on croyait la



Le comité d'information sur l'uranium lors de sa dernière réunion, vendredi à Bubry.

fièvre de ces samedis soirs définitivement éteinte... Une étincelle vient de la faire jaillir du côté de Bubry-Melrand-Persquen.

### Si le paysan est d'accord...

On en est loin cependant des grandes déclarations de guerre de l'époque. Dans un premier temps, le comité d'information se veut rassurant. Il tient à rappeler « qu'il est du ressort des propriétaires et locataires des sols qu'ils exploitent de prendre leur propre décision, quant à accepter ou non la présence de la COGEMA sur leurs terres ».

« Si le paysan est d'accord, ça le regarde », admettent à l'unanimité les membres du conseil d'administration du comité. Là où tout n'est plus si clair, c'est lorsque le paysan n'accepte pas... Alors, le comité se propose comme intermédiaire juridique et financier pour défendre les intérêts de l'agriculteur.

Pour ce faire, le comité présidé par M. Louis Giquel et dont le secrétariat est assuré par M. Richard Gironnay, met donc à la disposition des intéressés deux numéros de téléphone, le 97 93 72 07 et le 97 32 04 94.

### Pas d'affrontements

Dans l'immédiat, deux délégations iront voir les maires des communes concernées (MM. Onorati à Bubry et Poulin à Quisti-

nic), pour connaître exactement la situation actuelle des « sondages » sur le terrain. Dans un deuxième temps, une campagne d'information par affichage sera entreprise pour exposer les droits des agriculteurs en la matière.

D'ores et déjà, M. Onorati, maire de Bubry, tient à donner sa position : « Lors d'une réunion des maires des communes concernées avec des élus de la région, il y a maintenant deux ans, aucun d'entre nous n'a remis en cause le principe de recherche d'uranium, sous condition que celle-ci se fasse dans les normes... Jusqu'à présent, hormis les questions d'arrangement sur les prix des terrains que la COGEMA veut prospecter, il n'y a pas eu de problèmes ; au contraire, les agriculteurs concernés sont satisfaits de la façon dont les travaux sont réalisés. Il n'est donc pas question pour nous de nous opposer à de tels travaux, autorisés en plus par décision préfectorale... »

La réponse est claire. Si le comité d'information de Bubry-Quistinic (qui ne se satisfait certainement pas de cette réponse) décide, avec l'accord des comités des permis de recherches environnants et des paysans concernés, de largement sensibiliser à nouveau l'opinion publique, l'on risque de revivre des périodes d'agitation... que les deux parties semblent pourtant vouloir à tout prix éviter.

C. D.

MORBIHAN

23 SEPTEMBRE 1987



## Recherches d'uranium

# Meeting des opposants sur le site de Lignol

BUBRY. — Malgré le barrage du chemin d'accès au site du Hingair en Lignol par du grillage, deux voitures et la présence de gardiens et de gendarmes, les quelque 150 manifestants contre la présence de la COGEMA en ces lieux sont allés jusqu'au parc à matériel de la société au plein cœur du bois pour y tenir meeting, samedi après-midi.

Confortés par l'impact de la manifestation de Bubry, la semaine précédente, et par le soutien de tout le conseil municipal réuni la veille au soir, les organisateurs de cette marche n'ont pas hésité à faire preuve de leur détermination, tout en contrôlant le mouvement ; c'est donc sur la foreuse de la COGEMA qu'ont eu lieu les principales interventions.

« Cette manifestation est, bien sûr, symbolique, a déclaré José Nadan, responsable de ce ras-

### Pique-nique, mardi à Lignol

A la dislocation de la manifestation, samedi soir, à Lignol, le comité organisateur du rassemblement et le conseil municipal ont décidé d'envoyer un télégramme à la COGEMA lui enjoignant de quitter les lieux immédiatement...

De plus, même si le principe d'une réunion de masse à Pontivy est retenu pour dans quelque temps, dès demain mardi, à 12 h 30, est prévu un pique-nique sur les terrains de la COGEMA à Lignol : le conseil municipal et les comités uranium vont expédier, ce lundi, une invitation à leurs collègues des communes environnantes...

### Stages

**SECOURISME ET RANIMATION AVEC LA CROIX-ROUGE.** — Le Centre départemental de formation de la Croix-Rouge française organise régulièrement des stages de secourisme et ranimation, maintenance malades et personnes âgées. Prochaines dates (stage sur cinq jours) : du 25 au 29 janvier, du 15 au 19 février, du 21 au 25 mars, du 5 au 8 avril ; ranimation, du 11 au 15 avril.

Pour tous renseignements complémentaires : Croix-Rouge française, Centre départemental de formation, 35, rue Saint-Patern, 56000 : Vannes, tél. 97 47 22 88 (sauf mercredi et samedi), de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

semblement. Nous sommes ici dans un bois que M. de Ville-neuve a autorisé à la prospection par la COGEMA qui reste donc pour l'instant sur des terres non cultivables... Il serait cependant naïf de penser que la COGEMA va en rester là : il suffit de regarder ce qui s'est passé ailleurs, sans aller plus loin que Bubry. Il est évident qu'au-delà de cette prospection, elle espère bien passer à l'exploitation, ce qui ruinerait complètement la vie économique, sociale ou tout simplement familiale de la commune...

M. Le Yaouanq, conseiller municipal, devait prendre le relais en précisant que la veille au soir : « Le conseil avait réitéré sa décision prise le 20 janvier 1986, à savoir une opposition catégorique à toute recherche d'uranium sur la commune et demandait au commissaire de la République du département de mettre en œuvre toute son autorité pour que cessent de telles recherches qui mènent à une désertification du pays. »

### Meeting à Pontivy

Plusieurs représentants des comités uranium sont alors intervenus pour rappeler les principaux risques de tels travaux : « A court terme, destruction du paysage, du label de qualité de la région, d'où manque d'intérêts pour les

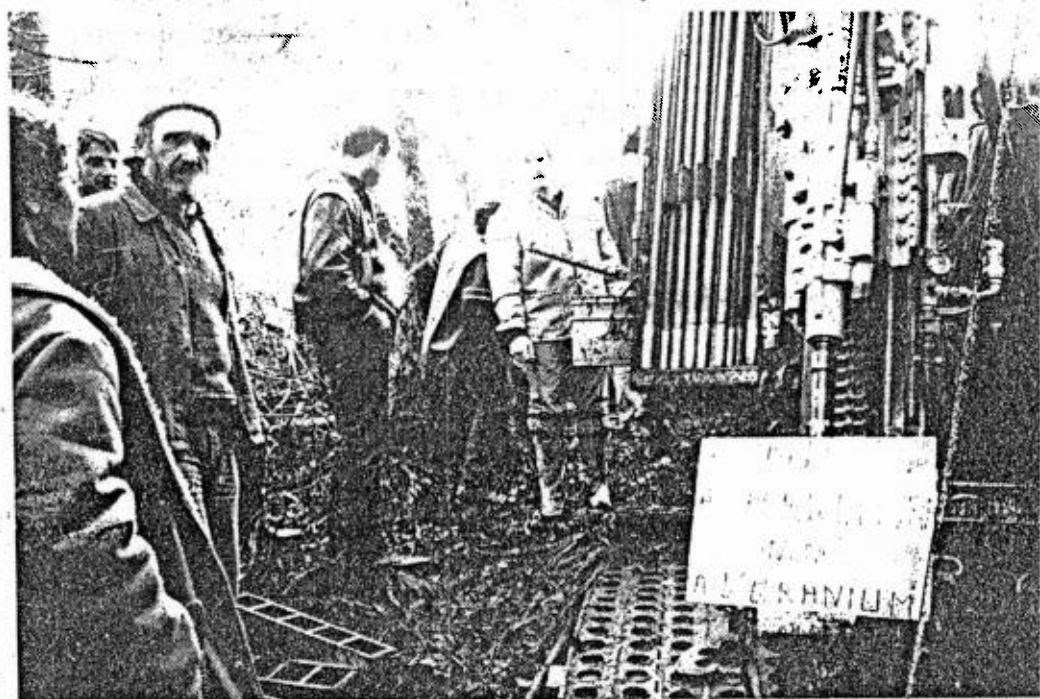
industriels, les commerçants de s'y installer et pour les gens d'y rester sans compter les risques de la radioactivité à plus long terme. »

En tout cas, cette manifestation de Lignol aura marqué l'importance d'une prise de conscience croissante par la population d'une « attaque considérable presque

criminelle envers leurs conditions de vie ». En proposant une réunion générale d'informations qui pourrait avoir lieu à Pontivy pour toutes les communes concernées du secteur, dans un avenir très proche, les responsables des comités uranium placent un peu plus haut la barre d'un mécontentement populaire qu'ils tiennent cependant à canaliser...



En marche vers le Hingair, tout un programme.



On prend position près de la foreuse de la COGEMA.

# Recherches d'uranium L'ombre de Tchernobyl plane sur le pays Pourlet

**A** Lignol, près de Guéméné-sur-Scorff, en plein cœur du Pays Pourlet, dans une campagne morbihannaise qui porte encore les stigmates d'un ouragan de fâcheuse mémoire, retentit le lancinant « boum-boum » d'une puissante foreuse. Le tube plonge jusqu'à 100 mètres et plus pour prélever des échantillons de roche.

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale de droit privé du Commissariat à l'énergie atomique, poursuit des recherches d'uranium qu'elle a commencées, en Bretagne, en 1983. Pour l'heure, cette phase exploratoire ne fait qu'activer... des comités anti-uranium.

Samedi dernier, celui de Lignol a adressé à la COGEMA, dont la mission bretonne est fixée à Pontivy, un télégramme comminatoire. Avec l'appui du conseil municipal (14 voix sur 15 se sont opposées à ces travaux) et des agriculteurs, il somme la COGEMA de quitter les lieux. « Sous 24 heures ».

L'ultimatum expirait hier, à 14 h, alors que touchait à sa fin une nouvelle manifestation sur le site, dans un bois proche du village du Hinguer.

La foreuse s'est tue de longues minutes. Pour laisser s'exprimer José Nadan, leader du comité, relayé par des élus du canton et des agriculteurs. S'installe un dialogue de sourds entre le responsable du chantier et une petite centaine d'interlocuteurs. Il affirme que la COGEMA est prête à fournir toutes explications nécessaires. M. Bousquet, responsable de la mission bretonne, confirmera qu'il a été suggéré à la municipalité de « mettre en place, comme à Bury, une commission « uranium », mais qu'elle ne l'a pas fait ».

Dans le camp d'en face, on argue du contraire : « La COGEMA ne nous dit rien ou si peu... ».

## Mauvais souvenir

C'était comme si, soudainement, l'ombre de Tchernobyl planait sur le pays pourlet. On y garde apparemment un mauvais souvenir de la « SIMURA », société reconvertie dans le granulat, qui exploitait autrefois l'uranium dans le secteur.

« Ça ne va pas recommencer. Nous refusons tout risque, à terme, de pollution ou de contamination. Du sol et des ruisseaux ou rivières. Vous savez, le Scorff n'est pas loin et il file jusqu'à la

côte, à Lorient. Là-bas aussi, ils feraient bien de prendre conscience... ».

A une époque où on ne parle que de label de qualité, les agriculteurs, grossissant peut-être le problème, redoutent que leurs terres portent un jour une marque douteuse. Sans parler de cet éleveur de pigeons, « qui en expédie jusqu'au Japon à condition qu'ils soient accompagnés d'un certificat de non-contamination ! ».

## Calmer le jeu

La COGEMA, elle, semble décidée à « calmer le jeu ». Dans un communiqué, elle rappelle notamment qu'elle poursuit en Bretagne, « sur ses titres miniers et avec l'accord des propriétaires et des fermiers concernés, des travaux d'exploration. Ces travaux s'effectuent au moyen de reconnaissances géologiques au sol, de survols aériens et d'investigations de subsurface par sondages. Ils ont pour but de faire l'inventaire des ressources en uranium — matière stratégique — du sous-sol français et d'établir les réserves disponibles en cas de rupture des sources extérieures d'approvisionnement. Exceptionnellement, l'exploration peut, dans un contexte économique favorable, ce qui



Les manifestants ont empêché les foreurs de travailler durant plusieurs minutes. A Lignol, on ne veut pas d'exploitation minière.

n'est pas le cas actuellement, déboucher sur une exploitation ».

Et elle ajoute : « L'exploitation ne peut intervenir qu'après une déclaration d'ouverture de travaux suivie d'une enquête publique. Il faut rappeler que le droit minier en France permet à l'administration de surveiller en permanence l'exploitant et de veiller à la protec-

tion des particuliers, des collectivités et de l'environnement ».

Cette argumentation suffira-t-elle à faire tomber la température ? Pas sûr. Hier, la manifestation s'est déroulée sans incidents. Seuls quelques tubes de forage ont été « subtilisés » avant d'être symboliquement déposés à la mairie.

A Lignol, la campagne d'exploration doit se prolonger pendant 45 jours au minimum. Le comité anti-uranium, qui cherche à mobiliser « plus large », n'écarte pas « d'autres formes d'action ».

M. PHILIPPE